

## CHALLES-LES-EAUX

# Budget 2010 : l'opposition s'abstient

La séance du conseil était marquée par une minute de silence en l'honneur d'Elisabeth Loyer, disparue jeudi après plusieurs années de lutte contre la maladie.

Après une belle unanimité sur le vote du Compte administratif 2009, et après avoir participé au débat d'orientations budgétaires 2010 du 11 mars sans remarques particulières, l'opposition s'est de nouveau abstenue de voter jeudi le budget, puis sur la fin de séance, la modification du Pos de la zone St Vincent. Modification directement en relation avec la réalisation d'une future résidence senior. Le résultat d'après son représentant, d'un manque évident de

communication, de participation aux décisions et patente incompréhension sur bien des points. Ce qui, une nouvelle fois, permet au maire de clairement réaffirmer sa vision des choses et des dossiers.

### Unanimité sur l'augmentation des impôts locaux.

Mais d'un autre côté, l'unanimité se faisait quand même sur une augmentation d'1 % des impôts locaux, l'ouverture de budgets annexes Cinéma et Camping. La taxe d'habitation passe donc à 7,83 %, le foncier bâti à 15,85 %, le non bâti 62,29 %. Un choix qui est également dicté par le fait que l'obtention de subventions est également souvent



Le conseil, se recueille en mémoire d'Elisabeth Loyer, son adjointe culture de 95 à 2001.

liée au taux des impôts locaux. Le budget Fonctionnement s'équilibre donc à 4 495 K€, les 899 d'excédent 2009 et 300 de solde passant en section Investissement. Côté Investissement, y compris le reste à réaliser 2009, on équilibre à 7 198 K€, dont un prévisionnel d'emprunt de 1 000 K€ en cas de nécessité.

### De nombreux projets en gestation.

La rénovation de la Maison d'enfants (lits médicalisés) reste la priorité du moment, la réalisation d'une résidence sénior accompagnée de logements sociaux serait en bonne voie, la démolition du Nieder hôtel espéré pour mai et la mise aux normes du cimetière lancée. D'autres

investissements sont directement en relation avec le futur centre-ville (2 500 K€), urbanisme voirie (770 K€) bassin rétention du stade, parquet salle Po, informatique et divers (250 K €). D'un autre côté, avec 310 K € de budgétiser, la municipalité confirme bien son soutien associatif et scolaire.

Jean MAYAL